



Assemblée Générale ordinaire
Jeudi 22 novembre 2012 à 18 h 30
Mairie de Carcassonne
Salle Gaston Bonheur

**Procès-verbal
Assemblée générale**



1. Introduction :

- Après avoir excusé les personnes qui n'ont pu assister à la réunion, Monsieur le Président Jean Claude Pérez déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association du Pays Carcassonnais en présence des 93 personnes présentes.

Ordre du Jour :

1. Rapport moral et Prospective du Pays
2. Rapports d'activités 2011
3. Modification du Conseil d'Administration
4. Rapport financier : présentation du bilan des comptes de l'association et rapport du Commissaire aux comptes
5. questions diverses

Adoption du compte-rendu

Le compte-rendu de l'assemblée générale précédente du 19 mai 2011 à Arzens, envoyé à tous les membres dans le courant du mois de juin 2011 et à disposition du public dans la salle, a été voté à l'unanimité.

Ordre du jour

1. Rapport moral du Président

Lors de la dernière Assemblée générale du Pays, nous avons évoqué l'ensemble du travail réalisé par le Pays, tant sur les études réalisées, le plan marketing territorial, les différentes éditions touristiques avec la coordination de tous les acteurs que sur l'accompagnement des porteurs de projets avec la prise de conscience que l'avenir des Pays était remis en question suite à la nouvelle structuration territoriale.

Je crois toujours au rôle essentiel joué par les conseils de développements, espace de débats et de construction d'une intelligence collective, capable de rapprocher les élus et les citoyens. C'est un lieu d'impulsion, d'innovation, d'évaluation et même de prospective. Ils symbolisent pleinement « la nouvelle gouvernance territoriale ».

Aussi, nous avons continué notre action mais en prenant compte de la raréfaction des fonds publics, nous nous sommes recentrés sur les missions qui ont présidé à sa création c'est-à-dire la politique touristique et patrimoniale.

L'année 2012 a été une année électorale, comme chacun sait, et nous avons par conséquent, mis en veille l'étude sur la structuration touristique du territoire.

A ce niveau là, il me semble important de faire un rapide rappel de la démarche afin que vous ayez tous les éléments en tête :

-**Février 2009** : S'appuyant sur l'étude du Schéma Local d'Organisation Touristique (SLOT 2007/2008) menée par le Cabinet CRITER, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de mettre en place une politique touristique cohérente pour faire du tourisme professionnel avec un accompagnement juridique (Cabinet DELSOL et Cabinet 2ci2).

-**Mars 2010** : à l'unanimité, les Présidents des communautés de communes, Président de l'Agglomération de Carcassonne et les Conseillers Généraux du Territoire du Pays Carcassonnais décident de mettre en place une politique du tourisme à l'échelle du territoire du Pays Carcassonnais et de travailler sur la future structuration touristique.

-**Mars 2010 à juillet 2010** : Elaboration de l'étude et présentation de cette dernière par le Cabinet Delsol, le Cabinet CRITER et le Cabinet 2 ci2

- diagnostic de tous les Offices de tourisme
- diagnostic de la compétence tourisme des intercommunalités.

- **9/10 septembre 2010** : présentation de la 1^{er} phase de l'étude à l'ensemble des élus du territoire « **diagnostic du territoire** »

-**25/26 novembre 2010** : présentation de la 2^{ème} phase de l'étude : **préconisation sur la future structuration touristique**

-**Novembre 2010 à janvier 2011** : réunion de présentation de l'étude à la demande des territoires :

- aux membres de la commission tourisme
- aux agents des OT et DGS des communes et Cdc
- OT Trèbes
- Elus de Conques sur Orbiel
- Elus de la communauté de communes du minervois au Cabardès

-**17 novembre 2011** réunion du Conseil d'Administration afin de voter sur la suite de la démarche,

Voici ce qu'il a été proposé aux élus :

1^{ère} solution : Création d'un syndicat mixte fermé pour mener une politique touristique à moyen terme

En vue d'instituer un office de tourisme :

- Pour la promotion du tourisme sur l'ensemble des territoires des groupements de communes, dans l'attente de la mise en œuvre des préconisations du schéma départemental de coopération intercommunale pour une durée maximum de 5 ans. Car aujourd'hui le Pays Carcassonnais a démontré qu'il pouvait mettre en œuvre une stratégie commune afin de **promouvoir l'ensemble de la destination Pays de Carcassonne – Terre de séjours. (Voir la création des bons plans week end)** avec le regroupement de tous les offices de tourisme présents sur le territoire en une structure unique.

-Pour permettre de développer l'attractivité touristique, et apporter une plus value économique :

- o par des retombées sociales : par les emplois,
- o par des retombées fiscales : les impôts (commerces de proximité etc)
- o par des retombées des médias : image de notre territoire

Nous pourrions aussi instaurer la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire, qui fait partie des ressources collectées destinées au financement du développement touristique, elle est aujourd'hui inégalement perçue sur le territoire.

- 1. D'engager le pays Carcassonnais pour l'année 2012 en se donnant les moyens de sa mise en oeuvre pour atteindre son objectif de structuration touristique pour 2012.**
- 2. De m'autoriser à signer l'acte d'engagement avec le Cabinet juridique le Cabinet Delsol**
- 3. De former un groupe de pilotage pour la mise en oeuvre de cette démarche** qui est la 2^{ème} phase opérationnelle pour la **mise en oeuvre fonctionnelle** ::
 - o la rédaction des différentes délibérations : compétence tourisme
 - o la rédaction des statuts du syndicat
 - o la rédaction des statuts de l'office de tourisme intercommunautaire,
 - o le suivi et l'assistance dans le cadre de cette phase, comprenant la réponse aux différentes questions ponctuellement posées.

Le président propose de réunir l'ensemble des présidents des communautés de commune pour obtenir la délibération de principe dans les meilleurs délais et informe que le Pays Carcassonnais est à la disposition de tous les élus du territoire pour présenter la démarche de la structuration touristique.

A l'unanimité les membres présents acceptent les propositions.

Depuis ce Conseil d'administration, la situation a évolué notamment avec la structuration territoriale en cours.

Aussi, je voulais vous proposer de rencontrer le Président du Comité Départemental du Tourisme, le Président de Carcassonne Agglomération et les Présidents des Communautés de Communes afin d'envisager la meilleure solution pour avancer tous ensemble.

De là, nous referons une Assemblée Générale pour vous soumettre une proposition qui sera mise au vote.

Cette proposition a été votée à l'unanimité par l'Assemblée.

Puis, le 2^{ème} dossier important est le **GAL des Pays Vignerons au cœur de l'Aude** Pays Cathare :

Là aussi, un rappel est important :

Le Gal (Groupe d'Action locale) est constitué de 3 pays :

- Pays Corbières Minervois
- Pays de la Narbonnaise (intégré à ce jour dans « Le Grand Narbonne »)
- Pays Carcassonnais

Il coordonne un programme européen de 2009 à 2013 avec comme objectif l'accompagnement des acteurs locaux (producteurs, entreprises, collectivités) qui souhaitent développer la commercialisation et la promotion en circuits courts des produits locaux.

Il est géré par un comité de programmation composé :

14 acteurs publics (Pays, CCI (Narbonne et Carcassonne) Chambre d'Agriculture, le Conseil Général, Parc Naturel de la Narbonnaise)

14 acteurs privés (Syndicats de crus, CIVL, Caves coopératives, Vignerons indépendants, Conseil de développement, Pays touristique, Agro alimentaire).

2ème solution : convention d'objectif annuel pour mener une politique touristique à court terme

Des conventions d'objectif annuel, représentant un partenariat avec les collectivités territoriales. C'est un document écrit qui précise les droits et obligations de chacun et les modalités d'exercice.

Ceci est possible aujourd'hui, mais qu'en sera-t-il demain ? Car au-delà de la compétence tourisme, on doit se poser la question sur l'existence des pays. Aujourd'hui la loi supprime la reconnaissance légale par l'Etat des pays, ils peuvent continuer à gérer les contrats en cours jusqu'à leur échéance, mais les préfets ne peuvent pas reconnaître de nouveaux pays.

Les pays existants peuvent survivre, notamment sous forme associative, **mais seulement s'ils ont des moyens financiers.**

L'avenir du Pays Carcassonnais dépend en grande partie de la Région et du Département (d'ailleurs, à compter de 2013, Le Conseil Régional n'apportera plus son soutien financier aux Pays mais aidera financièrement tout Office de Tourisme se structurant... le Conseil Général en 2014 arrêtera également sa subvention).

Ce que nous réalisons aujourd'hui :

- plan marketing- achat d'espaces presse, émissions radions ; conférences, et communiqués de presse
- Plan de formation pour les agents des offices de tourisme, et CDC
- Création de bons plans week end,
- Participation aux salons, aux animations.
- Mise en réseau des professionnels de tourisme
- Edition, communication et promotion touristiques
- Organisation de manifestations (14 juillet avec ASF, Marché d'artisans d'art à la Cité, fête du Pays à la Cité, bar des sciences etc.)

Nous pensons que le projet touristique du territoire, mis en cohérence et élaboré par le Pays Carcassonnais doit survivre au travers des compétences des futures communautés de communes qui vont être créées.

D'ailleurs, cela permettra de ne laisser personne au bord du chemin car la nouvelle agglomération de Carcassonne ne couvre pas entièrement le périmètre du Pays (il manque la CDC Piémont d'Alaric, la CDC Haut Cabardès et la CDC Cabardès Montagne Noire), et cela évitera de réduire à néant le long travail réalisé à ce jour.

Le Président propose aux membres présents du CA :

1ère solution :

- la Prise en charge par le Pays Carcassonnais pour la réalisation d'études complémentaires pour la définition des compétences, et la généralisation de la taxe de séjour.
- et la constitution de groupe de travail pour élaboration des statuts du Syndicat Mixte.

Ou la 2ème solution : Signature d'un partenariat entre le Pays et les territoires sous forme de convention d'objectif annuel

Après avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

Le Gal est géré par **le syndicat Mixte du Pays Corbières Minervois**.

Le travail a débuté en juillet 1999 par le recrutement de deux personnes, une chargée de la coordination et du développement du GAL et une chargée de l'administration.

Situation du Gal en 2011 :

- difficultés d'inscrire des projets dans les fiches mesures retenues par le GAL
- difficultés financières rencontrées du fait de la non participation de la Région sur le fonctionnement, le GAL a ainsi réduit son budget de fonctionnement et ne s'engage plus qu'à maintenir 1,5 temps plein au lieu de 2.
- **Le GAL ne peut financièrement se maintenir que jusqu'en 2011**, les ressources des pays intervenants en autofinancement du budget se voient fortement amputées dès 2011 (les budgets des pays sont aussi pénalisés par la diminution de la participation de la Région)
- La Chambre d'agriculture affirme sa volonté de maintenir la structure car le GAL est jugé comme un outil indispensable.
- Le Président du GAL Eric Andrieu propose d'augmenter la contribution **de chaque pays passant de 7273 € à 10 619.30 € pour 2011**
- **Réponse du Pays en date du 14 juin dernier refusant l'augmentation.**
- Rencontre avec Eric Andrieu pour lui faire part du refus du pays d'augmenter son engagement financier
- partant de là notre participation au GAL est remise en cause.

Voici quelques éléments complémentaires :

Situation de chaque pays

- Pays Corbières Minervois : syndicat Mixte englobe sa contribution dans son budget général
- Pays de la Narbonnaise : à compter de 2012 l'agglomération du Grand Narbonne prendra en charge la cotisation.
- Pays Carcassonnais : Doit on prendre en charge le surplus de la cotisation sur notre budget ?

Situation du Pays Carcassonnais :

- si le conseil d'administration accepte l'augmentation de la cotisation :**

Le pays Carcassonnais reste dans le périmètre du GAL, et les acteurs du territoire pourront solliciter des fonds européens

- si le conseil d'administration émet un avis défavorable sur la proposition de prendre à charge la nouvelle cotisation**, le Pays Carcassonnais doit faire une demande de retrait du périmètre du GAL et les dossiers de notre territoire ne pourront plus être recevables.

Mr André Durand et Mr Gilles Foussat proposent aux membres présents de se maintenir dans le GAL et de rencontrer au plus vite le Président du GAL afin d'établir de nouvelles bases de travail.

Le Conseil d'administration à l'unanimité accepte cette proposition.

Monsieur Gilles Foussat vous en dira plus dans son rapport d'activités.

Enfin, je finirais ma longue allocution sur les changements intervenus dans l'équipe administrative du Pays.

Madame Arlette RUDNIK-GIL, Directrice du Pays Carcassonnais depuis 2006, a intégré les services de la Mairie de Carcassonne au 1^{er} septembre 2012.

Au vu de la rapidité de cette mutation, le bureau du Pays s'est réuni en août 2012 pour désigner un successeur à ce poste et compte tenu de son ancienneté (2007) et de sa connaissance des dossiers, nous avons promu Valérie LAFON au titre de Directrice.

De là, Céline MARAIRE, secrétaire au Pays depuis 2009, est passée Chargée de Mission en Animation numérique (pour les néophytes, gestion du WEB 2.0, site Internet, mailings...) et responsable du secrétariat/comptabilité de l'association.

Du coup, nous avons procédé à l'embauche en contrat aidé à mi-temps sur une période de 6 mois de Marie Jeanne CALAS à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous !

L'Assemblée approuve ce changement à l'unanimité.

Pour illustrer tout ce que je viens de vous dire, je vous propose de passer au rapport d'activités qui sera présenté par les différents Rapporteurs.

2. Rapport d'Activités 2011

Daniel Foussat, Rapporteur de la Commission Patrimoine :

Janvier 2011 a vu la fin de la réalisation de la Charte **Architecturale et Paysagère du Pays Carcassonnais réalisée par le Cabinet Urbane de Toulouse.**

Elle est à votre disposition sur le site Internet du Pays en 3 volets

www.payscarcassonnais.com rubrique « Commission Patrimoine ».

Elle a été présentée à l'ensemble des membres du Pays le 20 janvier 2011 dans les locaux de la CCI.

Il ne reste plus qu'à utiliser ces précieuses informations pour les transformer en supports de communications pour plusieurs cibles (élus, grand public, professionnels, institutions), sous forme de flyers, posters, kakemonos, expos....afin de sensibiliser tous ces acteurs à l'importance de notre Bâti et de notre paysage dans le développement économique qu'est le Tourisme.

Cela nécessite un poste de chargée de mission à part entière et nous attendons la structuration touristique pour lancer la continuation de ce dossier.

Vous pouvez également consulter **le Guide du Bâti** sur www.patrimoine-bati.fr .

La Commission Patrimoine est intégrée à toutes les commissions se rapportant au Tourisme et je laisserai mon collègue André Durand présenter ces actions-là.

Michel YVON, Rapporteur de la Commission Culture :

Le Bar des Sciences :

L'année 2011 aura vu 2 bars des sciences :

« **La Chimie du Futur** » en mars 2011 avec des chercheurs du CIRAD, de l'INRA et du CNRS.

Et dans le cadre du « **Mois des Saveurs** » de Carcassonne en octobre:
« **Alimentation et Santé** » avec des chercheurs du CIRAD et de l'INSERM.
Rappelons que ce concept est le même que celui des Cafés Philos : débat ouvert entre le public et les chercheurs.
Ces Bars des Sciences sont animés et enregistrés par Farid KHERDOUCHE de la **Radio CONTACT FM**.
Vous pouvez les écouter sur le site Internet du Pays Carcassonnais.

L'année 2011 a été le début de la Coordination Culturelle entre l'urbain et le rural à travers la mise en place d'un comité de pilotage réunissant le Pôle culturel de la Mairie de Carcassonne, l'agglomération, les CDC et tous les organisateurs de Festivals (à vocation « touristique ») du Territoire.

Ce comité a décidé de travailler sur un document-test « L'Agenda en Pays de Carcassonne » afin, en premier lieu, d'avoir une visibilité sur l'ensemble des manifestations, jour par jour (ceci afin d'éviter à terme les week ends trop ou pas assez animés) et en 2^{ème} lieu, de créer une méthode de travail entre ces différents partenaires.

Cet agenda a été réalisé sur 2012, avec beaucoup de succès mais c'est une autre histoire que nous vous raconterons plus tard....

Enfin, en 2011, nous avons organisé pour la 2^{ème} année consécutive, en partenariat avec la Mairie de Carcassonne, un **Marché d'Artisans d'Art** dans le cadre du week end de la St Nicolas, à l'entrée du Théâtre Jean Deschamps, dans la cité médiévale.

Gilles Foussat, Rapporteur de la Commission Viticulture :

Comme l'a rappelé le Président Jean Claude Pérez, nous avons eu quelques difficultés avec le GAL sur les premières années de fonctionnement. Suite au Conseil d'administration, André Durand et moi-même sommes allés rencontrer le Président du GAL Eric Andrieu.

Avec le recul, ce fut une sage décision puisque suite à cette rencontre, de nouvelles pratiques de travail ont été mises en place pour l'année 2012 (arrivée d'une nouvelle Chargée de mission en la personne de **Karine DIAZ-TURQUAY**, ouverture sur d'autres types de projets : pour informations, de 2009 à 2011, il n'y avait eu que 4 projets et sur l'année 2012, nous en sommes à 9 avec 4 projets potentiels en cours sur ce mois-ciet l'année n'est pas finie !

Le GAL 2012 en chiffre : c'est une enveloppe de **2,2 millions d'euros** dont seulement **19% ont été consommés fin 2011**.

Après l'ouverture du plan de développement validé en mars 2012, c'est **50% de** l'enveloppe dépensée **en 2012** (après le Comité de Programmation du 17 décembre prochain).

De plus, il nous est conseillé de passer en « Maîtrise d'ouvrage publique », ce qui nous permettrait d'augmenter notre cotisation financière au GAL (soit 13 000€) mais d'être remboursé par les fonds européens de 10 000€, en contrepartie d'une animation de territoire au bénéfice du GAL équivalente à ¼ temps d'un salarié (en l'occurrence Valérie Lafon).

Par conséquent, notre cotisation « réelle » passerait de 7273€ à seulement 3000€ avec, en plus, à ce jour, la constatation effective d'une réelle efficience des services du GAL.

Le Président met au vote cette proposition de passer en « Maître d'ouvrage public », proposition acceptée à l'unanimité.

D'ailleurs, à ce propos, Valérie LAFON vous a envoyé un mail vous demandant de vous rapprocher de Karine DIAZ-TURQUAY pour tout projet public OU privé se rapportant à l'amélioration de la commercialisation et de la promotion des produits régionaux. Vous n'avez plus qu'une année pour le faire et un rappel important : le FEADER intervient à hauteur de **55% de financement**, ce qui est loin d'être négligeable.

Enfin, en 2011, nous avons eu la tristesse de perdre notre ami Jean Baptiste LABADIE du Domaine Vignalet à Laure Minervois, qui était suppléant de Gilles Foussat dans le Comité de Programmation du Gal...aussi, nous vous proposons de le remplacer par **Bénédicte Gobé, du Château L'Amiral à Aigues vives.**

Le Président met au vote la proposition de cette candidature, proposition votée à l'unanimité.

André Durand, Rapporteur de la Commission Tourisme :

Les Emissions Radios RCF : depuis sept 2010, le Pays Carcassonnais produit et anime une émission de 12 minutes (transmises 2 fois par mois) appelée « **Pays de Carcassonne** » sur les prestataires touristiques du territoire.

Jan à Juin :

- Moulin à papier/janvier
- Carrière de Marbre Monsieur Massoud/février
- Bateaux Lou Gabaret/mars
- St Jacques de Compostelle avec Soeur Françoise ND de l'Abbaye, Hélène Mairie de Montréal et l'OT de Fanjeaux/avril
- Manufacture Franck/Atelier du Livre/mai
- Eaurizon/juin

Après avoir été audité favorablement par un journaliste de France Inter, la Radio RCF nous a proposé un deuxième créneau de 12 minutes, ce qui nous a permis de rajouter « **Coup de cœur Touristique** », ce qui nous fait une émission de 12 minutes par semaine, en alternance avec « **Pays de Carcassonne**».

- Gîtes de France de l'Aude/ juillet (pour une diffusion en septembre 2011)
- Parc Australien / septembre (pour une diffusion en octobre)
- O2 Aventure/ octobre (pour une diffusion en novembre)
- Le Moulin de Fabi / novembre (pour une diffusion en décembre)

Toutes ces émissions sont disponibles sur le site Internet du Pays (page d'accueil).

Partenariat avec SUDFRANCE.FR, agence de voyages réceptive audoise :
Après la mise en place en 2010, de nombreux Bons plans Week ends en Pays de Carcassonne, 2011 a vu la sortie **des 1^{er} Coffrets Cadeaux Week end** :
Cité et Canal du Midi en Pays de Carcassonne ; Cité, Canal et Vins en Pays de Carcassonne et Love in Carcassonne.

L'observatoire Touristique du Territoire :

Enquête réalisée auprès des touristes et/ou excursionnistes par les OTSI et certains prestataires afin de :

1/ **Mieux les connaître** (voir power point avec graphiques)

2/ **Réaliser une base de données informatique basée sur leurs goûts** (on leur demande dans les questionnaires de nous donner leurs 3 principaux centres d'intérêt : exemple : villages touristiques ? patrimoine ? culture ? châteaux ? abbayes ? gastronomie ? vin ? ...)

L'inventaire Touristique du Territoire :

Dans le cadre des journées de formation mises en place conjointement par la FRPAT (Fédération Régionale des Pays Touristiques du Languedoc Roussillon) et le Pays, les OTSI et Agents de Développement du territoire ont réalisé l'inventaire touristique du Territoire (voir power point).

Là aussi, nous attendons une structuration touristique pour le sortir en version papier et Net.

Formation supplémentaires avec la FRPAT et à destination des mêmes acteurs :

1/ Pratiques du **WEB 2.0**

2/ Pratiques du **Marketing Territorial**

Rappel : prix de la formation 2011 sur 10 jours répartis dans l'année : 14 352€ TTC dont **5740,80 € à la charge du Pays**, le reste étant financé par les AGEFOS.

Labellisation des 2 premiers CAFES DE PAYS :

La Marbrerie à Caunes Minervois et **L'Auberge des Ardeillès à Lespinassière.**

Concept : les propriétaires de ce lieu deviennent des Ambassadeurs touristiques de leur territoire (doc à disposition de leurs clients), un lien social pour la population locale (petit coin « épicerie » avec produits de première nécessité, journal régional, soirées conviviales), un lieu de valorisation avec en vente des produits régionaux et des boissons locales, un lieu culturel avec au minimum 3 concerts, expos, lectures par an (sauf 14/7-15/8).

Sans oublier la possibilité de déguster une assiette de pays servie à toute heure de la journée.

Ces « Cafés de Pays » sont une **marque nationale**, géré par les FRPAT en collaboration avec les territoires.

Participation à « l'Opération Aude Pays Cathare » à Toulouse (place St Georges) avec le Comité Départemental du Tourisme de l'Aude.

Participation avec le CDT, les CCI et l'UDOTSI à la mise en place des **EDUCTOURS** à destination des professionnels du Tourisme.

Participation à la **Bourse d'échange** de Documentation touristique du Département.

Participation à la démarche « **Destination pour Tous** » avec le CDT : l'Etat a choisi l'Aude, à travers le Canal du Midi et le Canal de la Robine, pour être un territoire

« pilote » sur la labellisation « Destination pour Tous » en faveur d'une clientèle présentant un handicap.

Participation aux 13^{ème} Assises du Tourisme de l'Aude à Castelnaudary.

Participation à la 21^{ème} Université d'été du Tourisme Rural à Bergerac, où le Pays Carcassonnais est intervenu pour présenter sa démarche de mise en place d'un Office de Tourisme « Pays ».

3^{ème} édition du « Guide des 7 circuits en Pays de Carcassonne, terre de Séjours » devenu « **Guide des 8 circuits...** » avec l'arrivée de l'agglomération de Carcassonne dans le périmètre du Pays puisque nous avons rajouté un circuit spécifique « Agglo » reprenant les communes de Cavanac, Leuc, Palaja et le Lac de la Cavayère.

Autre nouveauté : sortie du Guide en **espagnol à raison de 100 000 exemplaires**. Soit un total de 200 000 ex en français, 100 000 ex en anglais et 100 000 ex en espagnol.

Asilage du Guide des 8 circuits en français dans **LA GAZETTE DE MONTPELLIER** 30 000 exemplaires et **la Gazette de Nîmes** : 5 000 exemplaires

Partenariat avec le service « Formation Tourisme » de **l'AFPA de Carcassonne** pour la distribution des Guides des 8 circuits auprès des **commerçants de la Bastide**.

Valérie LAFON est également **membre de jury** pour ces formations.

Organisation d'une Rencontre d'information sur le projet « **liaison Toulouse-Narbonne** » animée par Réseau Ferré de France et le **Cabinet associatif ARENES** :

- présentation générale du projet ferroviaire « liaison Toulouse-Narbonne »
- Présentation du séminaire organisé par Réseau Ferré de France « le Carcassonnais : quel territoire demain avec le train ? ».

Organisation de la manifestation du 14 juillet sur l'aire d'autoroute du Belvédère d'Auriac en partenariat avec les **ASF** (autoroutes du sud de la France) : accueil de 4000 touristes avec pour la 1^{ère} fois, l'accueil de **2 bus de l'Office de Tourisme de Montauban**.

Edition du 1^{er} Topoguide du Pays Carcassonnais en partenariat avec le **CDT** et la **Fédération départementale de randonnées pédestres**, vendu en librairies et grandes surfaces.

Ce travail a été mené avec les OTSI et Agents de développement du territoire.
Coût pour le Pays : **13215€ répartis sur 2010 et 2011**

Plan de communication : Le Pays a utilisé un budget de **17 000€ TTC** pour promouvoir différents produits ou manifestations (voir tableau ci-dessous) :

TITRES	PARUTIONS	FORMAT
RCF Aude	1 émission/mois toute l'année	15 minutes consacrées aux prestataires touristiques du Pays sur la base d'un dialogue.
LA GAZETTE DE MONTPELLIER	10 février 2011	1/8 page WE Love in Carcassonne
OPTIMOME / Toulouse	Mars/avril/mai 2011	¼ page sur Familles BPWE
Carte Voie Verte Diffusion sur le Canal du Midi TLS/BZR	Avril 2011 saison estivale	1 encart OT Carcassonne recto et 1 encart Pays + guide 7 circuits verso
PATRIMOINE EN REGION	Avril 2011 (durée 2 mois)	¼ page « Trésors de Pierre »
VACANCES EN TERRE CATHARE Aude	Avril 2011 saison estivale	1/9 page Guide 7 circuits et BPWE
LESROUTESDUTERROIR.COM	1 an	Lien sponsorisé + 20000 affichages bannière
LA GAZETTE DES ENFANTS Montpellier	Fin mars 2011	¼ page 50000ex WE Famille
GUIDE AEROPORT CARCASSONNE	Printemps été 2011	1 page BPWE générique 15 000 ex
E MAILINGS Base de données Pays	Mars 2011	BPWE St Jacques
FEMINA AUVERGNE	15 avril 2011	108 000 exemplaires 1/8 page + rédactionnel sur l'ensemble du Pays
Languedoc Sun + Provence Sun	Mai / juin 2011	1 encart carte de visite 35 000 ex + 20 000 mails à dest clientèle anglophone
Campagne ADWORDS GOOGLE BPWE	mi-avril/mi juillet sept/nov 6 mois	Achat de mots-clés ciblés, création d'une annonce, remise d'un rapport mensuel sur les retombées et reconversions et réajustement des mots clés achetés en fonction des résultats.
E MAILING base de données Pays et OTSI + Prestataires	Mai 2011	Bon plan week end sur l'Améthyste
La Gazette de Montpellier et la Gazette de Nîmes	Juillet 2011	Asilage du Guide des 8 circuits dans ces 2 journaux vendu en kiosque (ville et agglo de Montpelleir et tout le département du Gard).
La Gazette de Montpellier	Oct à décembre 2011	10 parutions pour les BPWE (famille, cité Vins et Magie de Noel) dans l'agenda du journal
La Gazette de Nîmes	Oct à décembre 2011	5 parutions (même emplacement et même sujet que précédemment).
Direct Toulouse	Parution du 1 ^{er} dec 2011, 1/8 page sur St Nicolas et Bon Plan week end Magie Noel	1 parution
La Dépêche Toulouse	Parution du 15 décembre 1/8 page sur BP Magie de Noël St Nicolas	1 parution
Programme TV La dépêche Aude	Magie de Noël et St Nicolas	1 page le 13 novembre 2011
Site Internet La Dépêche Aude	Bandeau page d'accueil du 2/12/11 St Nicolas	1 bandeau
OLE Magazine hérault et aude	¼ page sur BPWE Magie de Noel St Nicolas	¼ sur parution du 30/11 au 14/11

Important :

Le Pays Carcassonnais édite **1 fois par mois une lettre d'informations succincte** mais vous tenant au courant des dernières actualités, passées ou à venir, n'hésitez pas à vous inscrire sur le site Internet du Pays.

Le Pays est également présent sur : **FACEBOOK** (2349 amis sur le profil « Pays Aude ») et 1085 sur la page animations « Pays de Carcassonne, Terre de Séjours » ainsi que sur **TWITTER et FLICKER** (base de photos sur Carcassonne et son Pays)

Rappel :

Le Pays Carcassonnais a **déménagé au mois de juin 2011** afin de libérer des locaux au sein du Bâtiment de l'ARS et a intégré des locaux mis gracieusement à disposition sur l'année 2011 par la Mairie de Carcassonne, avec, en 2012, la mise en place d'un loyer modéré.

Accès : par l'entrée de la Mairie de Carcassonne.

Le Président met au vote les différents rapports d'activités qui sont votés à l'unanimité par l'Assemblée.

3. Modification du Conseil d'administration

Suite à des changements de fonction de plusieurs personnes, nous sommes amenés à les remplacer dans certains collèges afin qu'il n'y ait pas de répétitions.

Aussi, en ce qui concerne le 1^{er} Collège (Collège des Maires) :

Nous vous proposons d'intégrer **Madame Magali ARNAUD, Maire de Villar en Val**, nouveau territoire intégrant l'agglomération de Carcassonne, ce qui est une façon de souhaiter la bienvenue à toutes ces communes.

Pas de changement sur le 2^{ème} collège (Conseillers généraux et régionaux)

Pour le 3^{ème} collège, il nous a semblé opportun d'accueillir des personnes plus axées sur le tourisme ainsi que des Carcassonnais afin d'équilibrer par rapport au monde rural bien représenté jusqu'à ce jour.

Voici les personnes pressenties :

Monsieur Pascal FOUICH Président de l'Office du Commerce de Carcassonne

Madame Monique SUBRA Editions du Cabardès

Madame Nadia GLEIZES-RAYA Présidente de la Fédération Départementale des Associations de Commerçants et d'Artisans de l'Aude.

Madame Magali MALET Camping de Villegly (retenue sur le Salon du Tourisme de Plein air à Montpellier)

Madame Marie Chantal FERRIOL Conservateur délégué aux antiquités et objets d'art de l'Aude et **FNASSEM** (retenue par l'AG de l'Amicale Laïque dont elle est Secrétaire)

Cette proposition est votée à l'unanimité par l'Assemblée.

Enfin, vu ma charge de travail, je souhaiterai passer la main sur **la présidence du Pays** dans quelques mois et si les membres de l'Assemblée me l'autorisent, je le signifierai lors du prochain CA du Pays.

Cette proposition est votée à l'unanimité par l'Assemblée.

4. Rapport Financier

Je passe la parole à Madame Marie Françoise Robert, expert-comptable pour la présentation des comptes 2011 et ensuite à Mr André Durand pour le budget 2012. Celle-ci a contrôlé la comptabilité et précise qu'elle est conforme à la loi. IL n'y a pas d'observation sur la sincérité des informations fournies par le Pays Carcassonnais.

(Voir tableau « Détail Compte de résultat »)

Monsieur André Durand, Trésorier de l'Association, explique à l'Assemblée que le déficit 2011 est bien pris en compte dans le budget 2012/2013 et que le nécessaire sera fait afin de revenir à des comptes équilibrés.

Afin **d'harmoniser les cotisations** des membres de l'association, André Durand propose de faire une cotisation unique pour **l'année 2013 soit 15€.**

(
L'assemblée vote à l'unanimité le volet financier.

5. Questions diverses

Jacques Serre, Domaine Marselan à Monze, s'inquiète pour l'environnement de Carcassonne : il reçoit des touristes dans ses chambres d'Hôtes et ces derniers lui font part de la mauvaise impression par rapport à la ville (terrains en friche, panneaux publicitaires nombreux, magasins fermés...).

Daniel Foussat rappelle que la Charte Paysagère du Pays préconise des harmonisations et des prescriptions par rapport au paysage attendu mais que maintenant, il faut la faire vivre et que par conséquent, comme dit lors du rapport d'activités, cela demande des moyens humains et financiers.

Jean Louis Poudou, Domaine de la Tour Boisée, Administrateur du Pays, invite les personnes à se déplacer en réunion quand il y a des projets pouvant impacter le Paysage et l'environnement (voir la réunion du 27/11 en Préfecture sur le Plan Air Climat). Enfin, il serait intéressant de se rendre à St Emilion afin de constater les efforts réalisés en matière de lien entre : économie, Paysage et Tourisme.

Régis Banquet, Conseiller Général, en profite pour affirmer le vif désaccord du Conseil Général par rapport à ce Plan.

Enfin, **Georges Tarabbia** propose 2 sujets d'actualités pour les futurs Bar des Sciences : 1 sur le Gaz de Schiste : comment pourrait-il être exploité en limitant les risques ? et 1 autre sur le robot télécommandé ayant œuvré sur Mars.

Conclusion :

Au vu du rapport d'activités, nous pouvons être fiers du chemin parcouru depuis la création officielle du Pays en 2006 et notre mission, entre autres, de coordination et de mutualisation, dans cette période de réforme territoriale, n'en est encore que plus primordiale pour garder un lien entre l'urbain et le rural et entre tous les partenaires qu'ils soient institutionnels, publics ou privés.

Je remercie plus particulièrement les Rapporteurs des Commissions qui donnent beaucoup de leur temps dans notre structure et tous les membres bénévoles de l'association pour leur fidélité (à ce jour, 600 adhérents et 500 « sympathisants » chiffre que l'on retrouve dans la fréquentation de notre lettre d'informations mensuelle lue par 1100 personnes et en constante augmentation).

Je vous propose de lever la séance et de finir nos échanges autour du verre de l'amitié.

Fin de la séance à 19h55.

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	220 286		245 543		25 258	10.29
74000000 COTISATIONS MEMBRES	2 801		1 975		825	41.78
74000300 COTISATIONS COMMUNES	132 052		129 836		2 216	1.71
74000500 COT CHAMBRES CONSULAIRES	1 317		1 302		15	1.15
74001000 SUBVENT SGAR ETAT CTE CNE	39				39	
74003000 SUBVENTION PD 11	50 000		100 000		50 000	50.00
74003100 REGION SUBV ANIM 2005	34 156				34 156	
74100000 AIDE TPE ASP			12 430		12 430	100.00
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES			10		10	100.00
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES			10		10	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	220 286		245 553		25 268	10.29
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	225 149		204 032		21 118	10.35
60410000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	13 443		37 968		24 525	64.59
60630000 FOURN ENTRET & PETIT EQUI	130		124		254	205.09
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIV	1 489		2 373		884	37.25
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	2 966		2 966			
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	3 227		8 420		5 193	61.67
61400000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	288		453		165	36.49
61520000 ENTRET ET REP S/BIENS IMM	350		90		260	288.83
61560000 MAINTENANCE	2 812		566		2 246	396.64
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	831		780		51	6.48
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	3 235		2 675		560	20.94
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE			863		863	100.00
61850000 FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES	295		4 510		4 215	93.46
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	826		1 680		854	50.82
62140000 PERSONNEL DETACHE OU PRE	67 191		59 206		7 985	13.49
62260000 HONORAIRES			1 674		1 674	100.00
62261000 HONORAIRES INFORMATIQUES	578		2 409		1 831	76.02
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEU			183		183	100.00
62300000 PUBLICITE PUBLICAT REL PUBL	2 592				2 592	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	17 883		18 068		186	1.03
62311000 CREATION GRAPHIQUE			8 498		8 498	100.00
62313000 MAILING			3 896		3 896	100.00
62314000 SITE INTERNET	1 722		10 822		9 099	84.09
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	825		663		162	24.47
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	63 197		10 997		52 200	474.66
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 823		1 774		50	2.81
62550000 FRAIS DE DEMENAGEMENT	1 490				1 490	
62560000 MISSIONS	419		780		361	46.30
62570000 RECEPTIONS	644		108		536	493.59
62600000 FRAIS TELECOM	2 467		3 275		809	24.69
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	21 803		10 661		11 142	104.52
62630000 DISTRIBUTION PUBLICITAIRE	3 456				3 456	
62650000 ORANGE / INTERNET	287				287	
62670000 SFR	512				512	
62780000 AUTRES FRAIS & COMM PREST	246		13		234	NS
62810000 DIV.AUT.SERV. EXTERIEURS	8 123		7 785		338	4.34
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10 621		397		10 224	NS
63130000 PART EMPLOY FORM PROF	1 192		397		795	200.24
63330000 PART EMPLOY A FORM PROF	9 429				9 429	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	58 727		60 371		1 644	2.72
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	58 727		60 371		1 644	2.72
CHARGES SOCIALES	21 140		21 122		18	0.09
64510000 URSSAF	13 188		12 850		338	2.63
64530000 CAISSE RETRAITE	2 819		2 932		113	3.86
64535000 CAISSE RETRAITE AGIRC	2 380		2 445		65	2.66
64540000 ASSEDIC	2 523		2 656		133	5.02
64580000 COT AUTRES ORGANISMES	231		239		8	3.36
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	743		1 101		358	32.48
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	72		556		484	87.09
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	672		545		127	23.22
AUTRES CHARGES	79		2		77	NS
65110000 REDEV CONCESS BREV LIC MARQU	79				79	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE			2		2	100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	316 459		287 024		29 435	10.26
RESULTAT D'EXPLOITATION	96 173		41 471		54 703	131.91
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	96 173		41 471		54 703	131.91
TOTAL PRODUITS	220 286		245 553		25 268	10.29
TOTAL DES CHARGES	316 459		287 024		29 435	10.26
SOLDE INTERMEDIAIRE	96 173		41 471		54 703	131.91
EXCEDENTS OU DEFICITS	96 173		41 471		54 703	131.91